



mooh

le meilleur pour
mon lait

mooh compact

Le résumé pour les productrices et
producteurs de lait





Contenu

mooh: le meilleur pour mon lait	4
Comment se compose le prix du lait ?	6
Paielement du lait	10
Projets à valeur ajoutée	10
Prélèvements CQ (contrôle qualité)	11
Collecte du lait	13
Fiches techniques	14
Conseil	15
Contact	15



mooh: le meilleur pour mon lait

La coopérative mooh regroupe environ 3 600 productrices et producteurs de lait dans toute la Suisse et s'engage pour une commercialisation durable du lait suisse. En tant qu'organisation indépendante et à but non lucratif, nous défendons et réunissons les intérêts de nos membres. Nous mettons l'accent sur la valorisation et l'innovation – avec un objectif commun : tirer le meilleur parti de notre lait. Nous assurons ainsi l'écoulement du lait et l'approvisionnement en matière première pour les fromageries et les laiteries suisses. Grâce à notre large palette de clients ainsi qu'à nos propres canaux de vente et d'exportation, mooh dispose d'une grande force sur le marché. Cela nous permet de négocier le meilleur prix du lait possible pour nos membres.

La participation de nos membres nous tient à cœur : via l'assemblée générale, le conseil d'administration, le comité consultatif et les événements régionaux, chacun peut contribuer à façonner l'orientation de la coopérative. Des statuts transparents et l'implication dans les processus décisionnels garantissent la défense des intérêts des productrices et producteurs.



Quel lait commercialisons-nous ?

La coopérative mooh achète et vend quatre principales catégories de lait, chacune avec son propre prix de base : lait d'ensilage PER, lait sans ensilage PER, lait bio d'ensilage et lait bio sans ensilage. Au total, plus de 20 types de lait sont commercialisés, comme le lait de montagne, le lait régional, le lait de pâturage et d'autres spécialités. Lorsque mooh obtient une plus-value à la vente de certaines catégories spéciales, ce supplément est directement reversé aux membres.

Pour mooh, peu importe le système de traite ou le type de stabulation utilisé. Ce qui compte avant tout, c'est la qualité irréprochable du lait. Les exigences minimales sont le respect des prestations écologiques requises (PER), Suisse Garantie (SG) et swissmilk green (« tapis vert »).

Tous les détails se trouvent dans les statuts, les conditions d'achat et leurs annexes.

Ce qui distingue mooh :

- ✓ Indépendance
- ✓ À but non lucratif
- ✓ Flexibilité & innovation
- ✓ Fiabilité et transparence
- ✓ Projets à valeur ajoutée
- ✓ Un conseil d'administration composé de producteurs de lait actifs
- ✓ Large réseau avec plus de 60 clients
- ✓ Le lait est dirigé vers des canaux à forte valeur ajoutée
- ✓ Valeur supplémentaire grâce à des alternatives de commercialisation

Comment se compose le prix du lait ?

Le prix de base est fixé de la manière suivante :

- **Revenu des ventes** : Sur la base des contrats conclus avec environ 60 clients, le secrétariat calcule le revenu brut estimé par kilo de lait pour chaque catégorie. Ces contrats déterminent la quantité de lait vendue chaque mois et les conditions de vente ; ils sont généralement définis par trimestre.
- **Déductions de coûts** : Des coûts tels que le transport et d'autres frais d'exploitation sont déduits du revenu brut pour calculer le prix net réellement possible à verser.
- **Définition du prix** : Le prix ainsi calculé est proposé au conseil d'administration, qui le fixe ensuite. Le conseil, composé en majorité de producteurs actifs, décide chaque mois du prix de base pour chaque catégorie de lait.

Différents facteurs influencent le prix de base

- **Différents modèles de prix** : Les clients utilisent des modèles de prix variés, principalement en fonction du produit fabriqué à partir du lait et du canal de distribution. La segmentation définit les prix indicatifs par canal. À l'export, ces prix indicatifs sont plus volatils, car ils sont calculés sur la base des cotations internationales et fixés chaque mois. En comparaison, le prix indicatif A est plus stable et déterminé trimestriellement. En plus du canal de vente, d'autres facteurs jouent un rôle dans la formation du prix, notamment la rémunération des teneurs en matière grasse et en protéine, qui varie selon les clients.
- **Segmentation** : Le prix de base mooh est un prix moyen pondéré entre le prix A et le prix B. En été, lorsque les volumes de lait sont plus faibles, une proportion plus importante est dirigée vers le segment A, mieux valorisé. Au printemps, les volumes livrés augmentent, mais la capacité d'absorption du segment A reste constante : la part de lait écoulée dans le segment A diminue donc. Ainsi, l'influence du prix B (plus bas) devient plus forte, et le prix de base mooh baisse pendant ces mois. En été, grâce à une plus grande part dans le segment A, le prix remonte à nouveau.

**Au final, le prix de base reflète
le revenu brut de vente, après déduction des coûts.**

Si le revenu effectif d'un mois est supérieur au prix de base fixé,
le supplément est versé aux membres le mois suivant ou l'année
suivante sous forme d'un paiement complémentaire sur le lait.

Teneurs en matière grasse et en protéine

Les prix du lait sont calculés sur la base d'une teneur de 4 % de matière grasse et de 3,3 % de protéine. Si la teneur réelle est plus élevée ou plus basse, des suppléments ou des déductions sont appliqués.

Chez mooh, le système de suppléments et de déductions est défini dans le tableau ci-dessous. Ce système est régulièrement contrôlé par le conseil d'administration et adapté si nécessaire, en fonction du marché. Ici aussi, la règle est claire : seules les plus-values réellement obtenues à la vente peuvent être reversées. Il en va de même pour les déductions.

Matière grasse		Protéine	
Teneur en % *	Déduction / Supplément	Teneur en % *	Déduction / Supplément
Chaque 0.01 % suivant	-0.04 ct./kg	Chaque 0.01 % suivant	-0.06 ct./kg
3.98 %	-0.08 ct./kg	3.28 %	-0.12 ct./kg
3.99 %	-0.04 ct./kg	3.29 %	-0.06 ct./kg
4.00 %	Neutre	3.30 %	Neutre
4.01 %	0.04 ct./kg	3.31 %	0.06 ct./kg
4.02 %	0.08 ct./kg	3.32 %	0.12 ct./kg
Chaque 0.01 % suivant	0.04 ct./kg	Chaque 0.01 % suivant	0.06 ct./kg

* La moyenne des résultats mensuels est prise en compte.

V11.25

Supplément qualité et déductions sur le prix du lait

Les suppléments et déductions qualité sont appliqués sur la quantité de lait livrée durant le mois concerné. Les montants prélevés via les déductions qualité servent à financer les suppléments qualité, les analyses de lait, ainsi que des mesures visant à promouvoir la qualité. Les valeurs limites à respecter, ainsi que le montant des déductions et suppléments, sont fixés par le conseil d'administration. Toute modification éventuelle est communiquée aux membres mooh.

Voici les critères pris en compte pour le supplément ou la déduction qualité :

- Germes totaux
- Cellules somatiques
- Inhibiteurs
- Point de congélation

Un **supplément qualité** est versé lorsque les exigences suivantes sont respectées pour **tous les critères et de manière cumulative**, à chaque prélèvement :

- Germes totaux : $\leq 10\,000$ germes/ml
- Cellules somatiques : $\leq 100\,000$ cellules/ml
- Inhibiteurs : non détectables
- Point de congélation : $\leq -0,515\,^{\circ}\text{C}$

Pour la **déduction qualité**, la moyenne arithmétique est calculée lorsqu'il y a deux ou plusieurs résultats d'analyses dans le mois. S'il n'y a qu'un seul résultat d'analyse, celui-ci fait foi. Des valeurs limites différentes s'appliquent dans ce cas. Une **déduction qualité** est appliquée en cas de dépassement des valeurs limites suivantes :

Avec deux prélèvements qualité disponibles, la moyenne arithmétique compte :

La moyenne arithmétique ne doit pas dépasser les valeurs suivantes :

- | | | |
|-------------------------|----------------------------------|---------------|
| ■ Germes totaux: | > 60 000 germes | → 1 remarque |
| | > 160 000 germes | → 2 remarques |
| ■ Cellules somatiques: | > 300 000 cellules | → 1 remarque |
| ■ Inhibiteurs: | détectables | → 1 remarque |
| ■ Point de congélation: | plus de -0.512°C | → 1 remarque |

Avec un seul qualité, les valeurs limites suivantes s'appliquent :

- | | | |
|-------------------------|----------------------------------|---------------|
| ■ Germes totaux: | > 80 000 germes | → 1 remarque |
| | > 300 000 germes | → 2 remarques |
| ■ Cellules somatiques: | > 350 000 cellules | → 1 remarque |
| ■ Inhibiteurs: | détectables | → 1 remarque |
| ■ Point de congélation: | plus de -0.512°C | → 1 remarque |



Modèle de planification

Dans le modèle de planification, les membres annoncent à mooh leur volume mensuel de lait à l'avance. En contrepartie, ils bénéficient d'un bonus de planification par kilo de lait livré. Le volume planifié par mois est défini en novembre pour toute l'année suivante et reste identique chaque mois. Pour des volumes de lait livrés en excès durant les mois à forte production en hiver et au printemps, ainsi que pour des volumes insuffisants durant les mois à faible production en été et en automne, des déductions pour surlivraison ou sous-livraison sont appliquées. Le bonus de planification est versé sur l'ensemble du volume livré, indépendamment des écarts.

Le bonus de planification s'élève à 1,5 ct./kg. Les déductions s'appliquent par kilogramme de lait livré en trop ou en moins. Le montant de la déduction est fixé chaque mois par le conseil d'administration, en fonction de la situation du marché. La procédure est la même que pour la fixation du prix de base.

Bonus de planification de
1,5 ct./kg sur l'ensemble du
volume de lait livré

Pourquoi soutiens-tu mooh en participant au modèle de planification ?

mooh conclut des accords avec ses clients précisant les volumes mensuels à livrer et les conditions correspondantes. Si la quantité livrée est trop élevée ou trop faible, des déductions sont appliquées. Cela signifie que mooh doit pouvoir estimer le plus précisément possible les volumes que ses membres livreront. La participation d'un maximum de productrices et producteurs au modèle de planification aide mooh à garantir cette précision et à sécuriser les débouchés.

Païement du lait

Le païement du lait est effectué au plus tard le 20 du mois suivant. Le décompte correspondant peut être envoyé par poste sur demande ou consulté sur l'intranet. Le prix du lait et sa composition y sont détaillés, tout comme d'éventuels bonus et déductions pour les teneurs.

Projets à valeur ajoutée

Dans le cadre des projets à valeur ajoutée, mooh recherche des moyens de générer des bénéfices supplémentaires pour ses membres, au-delà du prix du lait. C'est ainsi qu'est né, par exemple, le programme climat mooh.

Projet climat certifié

En 2022, la coopérative mooh a lancé un programme climat certifié VCS (Verified Carbon Standard), visant à réduire les émissions de méthane dans la production laitière et à générer des certificats d'émission. Ces certificats sont vendus et créent une plus-value financière pour les producteurs. Le projet repose sur l'utilisation d'extraits végétaux naturels, qui réduisent les émissions de méthane des vaches. Pour chaque tonne de CO₂ économisée, les exploitations participantes reçoivent une compensation financière. Le programme est simple à mettre en place et combine protection du climat et avantage économique pour les membres. La participation est ouverte à tous les membres mooh.



Prélèvements CQ (contrôle qualité)

Prélèvement d'échantillons

Le contrôle du lait est régulièrement effectué par **un organisme officiel**.

En règle générale, **deux échantillons par mois** sont analysés afin de vérifier la qualité concernant :

- Germes totaux
- Cellules somatiques
- Inhibiteurs
- Point de congélation

Si nécessaire, des analyses supplémentaires peuvent être réalisées. Le processus, de l'échantillonnage jusqu'à l'analyse des prélèvements CQ, est réglementé par la Confédération et standardisé dans toute la Suisse.

Déroulement

- **Jour de prélèvement** : Déterminé par Suisselab.
- **Prélèvement**: Le prélèvement peut se faire manuellement ou automatiquement. Lors du prélèvement manuel, une personne formée prélève un échantillon représentatif directement dans la citerne du producteur, après un bon brassage du lait. Lors du prélèvement automatique, un échantillon homogène est prélevé pendant le pompage, à l'aide de véhicules de collecte agréés. Les dispositifs de prélèvement installés sur ces camions sont contrôlés chaque année, conformément à l'Ordonnance sur l'examen du lait.
- **Stockage** : Les échantillons doivent être immédiatement conservés entre 1 et 5 °C pour garantir la qualité du lait. La température est surveillée dans le véhicule de collecte et transmise à Suisselab.
- **Transport** : Les échantillons sont stockés dans des caisses réfrigérées, puis transportés chaque jour à Suisselab AG à Zollikofen (BE) via un réseau logistique national.
- **Documentation** : Chaque étape est documentée afin de garantir la traçabilité et de pouvoir identifier l'origine d'éventuels problèmes.

Pourquoi n'y a-t-il parfois qu'un seul prélèvement CQ (contrôle qualité) ?

Sur les environ 5500 prélèvements CQ mensuels effectués chez mooh, certains peuvent être défectueux ou ne pas pouvoir être analysés complètement, par exemple en raison de problèmes techniques au laboratoire. L'erreur la plus fréquente est le code d'erreur 8, qui signifie que les conditions nécessaires à la validation de l'échantillon ne sont pas remplies, par exemple en cas d'écarts entre l'échantillon préliminaire et l'échantillon principal. Cela démontre que le travail est effectué de manière rigoureuse et que seules des analyses correctes sont prises en compte – une mesure qui protège aussi nos productrices et producteurs de lait.



Collecte du lait

Le lait est collecté tous les deux jours, généralement à la même heure. Chez mooh, les zones sont réparties en secteurs de transport, chacun desservi par l'un de nos partenaires logistiques. Souvent, le lait est collecté selon le même circuit. Cependant, en fonction de la demande, ces tournées peuvent parfois varier. La collecte du lait est essentielle pour mooh, tant du point de vue de la qualité que de la satisfaction des productrices, producteurs et clients. mooh attache une grande importance à transporter le lait du producteur au transformateur de la manière la plus efficace possible. Les coûts logistiques représentent le type de dépenses le plus important pour la coopérative. Ils ont donc un impact direct sur le prix de base mooh.

Forfait d'arrêt de collecte

Une partie des coûts de collecte est directement répercutée aux membres sous forme de taxe à l'arrêt, calculée de manière équitable selon le principe du pollueur-payeur. Ces forfaits sont fixés par secteur de transport, en fonction des tarifs spécifiques, et couvrent environ 58 % des coûts de collecte. Les 42 % restants sont pris en charge par la coopérative.

Accès pour le transporteur

Voici les points importants à respecter lors de la collecte du lait :

- Des voies d'accès larges et facilement praticables
- Suffisamment d'espace pour manœuvrer
- Un sol stable
- Une zone de chargement propre et facilement accessible, pour un pompage du lait dans des conditions d'hygiène optimales
- Des mesures de sécurité, comme des marquages clairs, sont absolument nécessaires
- En hiver : la route d'accès doit être entièrement dégagée (aucune neige ni glace)



Fiches techniques

Sur notre site internet, vous trouverez diverses fiches techniques ainsi que d'autres informations utiles autour du thème du lait.

Les thèmes suivants sont particulièrement intéressants :

- Fiche technique sur le nombre de cellules
- Fiche technique sur le refroidissement du lait et la multiplication des germes
- Fiche technique sur le point de congélation
- Fiche technique sur la production de lait sans ensilage
- Fiche technique sur les bactéries butyriques

À télécharger dès maintenant sur : mooh.swiss/fr/downloads

Consulter les fiches
techniques





Conseil

Une qualité de lait irréprochable ainsi qu'un accompagnement optimal des membres sont essentiels pour mooh. C'est pourquoi mooh collabore avec différents services de conseil qui soutiennent mooh et ses membres. Cela inclut notamment les services de conseil en traite et Santé Bovins Suisse (SBS).

Vous avez besoin de soutien ? Contactez-nous !

mooh a conclu un accord de collaboration avec Santé Bovins Suisse. Les membres mooh bénéficient ainsi de tarifs réduits. Pour la première consultation, que ce soit en conseil de traite ou via Santé Bovins Suisse, mooh prend en charge une partie des frais : les membres ne paient que 50 francs. En cas de problème, contactez notre équipe Approvisionnement au 058 220 34 10, et nous nous chargeons du reste.

Contact

Merci d'avoir pris le temps de découvrir mooh. Si vous avez des questions ou des doutes, n'hésitez pas à nous contacter – nous sommes là pour vous et vous accompagnons au mieux. Nous nous réjouissons d'une collaboration de confiance et durable !

Votre équipe approvisionnement

einkauf@mooh.swiss / 058 220 34 10

Vous trouverez de nombreux documents utiles sur mooh.swiss/intranet.

vers l'intranet



Retrouvez-nous sur :



Instagram



Facebook



Site internet



le meilleur
pour
mon lait

mooh société coopérative
Hohlstrasse 532
Case postale
8048 Zurich

+41 58 220 34 00
info@mooh.swiss
www.mooh.swiss